

Copinages et folie des grandeurs : l'exorbitante ardoise de la campagne européenne de Marion Maréchal

Tristan Berteloot

Un an après sa candidature, suivie de sa rupture avec Reconquête, la nièce de Marine Le Pen et son ancien parti se querellent sur l'addition très salée de la campagne, alourdie par d'étonnantes pratiques.

La poussière n'est pas encore retombée entre Marion Maréchal et son ancien parti, Reconquête. L'an passé, un psychodrame avait vu la nièce de Marine Le Pen [quitter le parti d'Eric Zemmour](#), dont elle avait mené la liste aux élections européennes. Le résultat avait été électoralement médiocre (5,47 % des voix) et... particulièrement coûteux, avec une facture à 5,4 millions d'euros. C'était environ un million de plus que la somme maximale remboursable par l'Etat. En outre, la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP) avait exclu près de 400 000 euros des frais remboursables, en partie pour des prestations surfacturées par des proches de Marion Maréchal, peu ou mal justifiées.

L'histoire n'est pas finie : selon nos informations, l'eurodéputée réclame aujourd'hui à Reconquête une partie de la somme retoquée par le gendarme administratif. L'élue d'extrême droite – qui n'a pas répondu à nos sollicitations – aimerait que [son ancien parti](#) supporte la moitié de l'argent «perdu», en lui faisant un chèque en forme de solde de tout compte. Elle lui a fait une demande en ce sens en mai, trouvant en réponse une fin de non-recevoir. Selon un cadre de Reconquête, «*le parti a prêté 4,4 millions d'euros pour la campagne de Marion Maréchal, et a donc récupéré cette somme au moment du remboursement de l'Etat*». Point.

En mars, via son comptable, Marion Maréchal s'est étrangement inquiétée auprès du bureau d'études politiques du ministère de l'Intérieur, de ne pas voir arriver sur son RIB personnel le fameux remboursement des 4,4 millions (précisément 4,38) promis par la CNCCFP. Mais la somme avait été versée trois mois plus tôt, en décembre 2024, à Reconquête, en vertu d'une cession de créance signée par... Maréchal Marion.

Réclamer une grosse rallonge

Proche de ses sous, la députée européenne ? Il n'en a pas toujours été ainsi. La campagne européenne de l'ancienne députée RN a été l'une des plus coûteuses des partis politiques français, dépassant celle du RN de Jordan Bardella, arrivé en tête à 31,4 % des suffrages. Les dépenses de Marion Maréchal avaient donc explosé et, pour se sauver, elle avait dû réclamer une grosse rallonge à un proche en urgence, un particulier à l'identité gardée secrète. [Montant du prêt : 800 000 euros](#), conclu entre le mystérieux samaritain et le Mouvement conservateur de Marion Maréchal (depuis [rebaptisé Identité-Libertés](#)). La signature s'est faite dans l'urgence un 13 août 2024, trois jours seulement avant la date butoir pour déposer les comptes. Marion Maréchal a depuis cette date cinq ans pour rembourser la somme, en plus d'intérêts avoisinant les 10 %. Elle doit aussi montrer patte blanche à la CNCCFP : celle-ci vérifie tous les ans l'avancée du remboursement du prêt, qui, sinon, sera reconsidéré en don déguisé (illégal).

Le premier anniversaire approche... Or, l'ex-Mouvement conservateur n'est pas très riche. Selon ses derniers comptes publics, ceux de 2023, il n'a longtemps reçu aucune aide publique, et disposait jusqu'à il y a peu d'à peine 150 000 euros en caisse, dont le quart venu de dons de particuliers.

Selon un proche de Marion Maréchal, le petit parti aurait toutefois «*changé de dimension*» depuis sa reprise en main par la petite-fille Le Pen. «*On rembourse petit à petit sans problème notre prêt*», assure cette même source. «*Cinq ans pour rembourser 800 000 euros, ce n'est pas grand-chose. On a vu des dettes de partis beaucoup plus importantes.*» C'est vrai : le Rassemblement national, par exemple, d'où tout ce beau monde est issu, a été [endetté jusqu'à 24 millions d'euros](#).

Toujours est-il que les créances de Marion Maréchal ne viennent pas de nulle part. Selon les comptes de la campagne européenne de l'ancienne candidate, consultés par *Libération*, une partie de celles-ci ont été provoquées par les largesses accordées à ses proches, des salaires mirobolants et facturations importantes pour des prestations de services pas ou mal justifiées. La fin de la campagne de Marion Maréchal avait été chaotique en interne, avec une [ambiance très tendue](#) entre la tête de liste et la direction de Reconquête, laissée éloignée des factures. Il y avait eu quelques dépenses non prévues, que les proches de Marion Maréchal attribuent depuis à une volonté des cadres de Reconquête de plomber les comptes : un meeting de Sarah Knafo à Paris pour 42 000 euros, des frais mirifiques pour un dernier meeting à Nice, à plus de 200 000 euros (le double de la somme prévue), avec une scène géante sur le port et sa caméra filmant derrière les bateaux retransmis en direct sur un écran...

Tarif journalier du «pilotage» : 2 200 euros

Mais rien de tout cela n'est comparable aux très généreux cachets des proches de Marion Maréchal, pendant sa campagne. Beaucoup ont largement flambé l'argent public, comme [Philippe Schleiter, neveu du négationniste Robert Faurisson](#), qui facturait son «pilotage» de la campagne avec un tarif journalier pouvant atteindre les 2 200 euros TTC. Il y a aussi les coûteux services facturés par l'IFF, société de [Thibaut Monnier](#), cofondateur de l'école de Marion Maréchal à Lyon, l'Issep, aujourd'hui député de la Drôme. [Selon Mediacités](#), ses factures ont atteint les 250 000 euros. Avec une autre de ses sociétés, de conseil cette fois, L2H, Monnier a aussi facturé pendant les européennes pour plus de 90 000 euros de prestations, assurant avoir bossé sept cent cinquante-six heures pour la campagne, à 120 euros TTC chacune. Un nombre «*considérable*», selon la CNCCFP, qui a trouvé que ce travail manquait de «*justificatifs tangibles*».

Contacté en mars par *Libération*, Thibaut Monnier avait indiqué que «*les heures déclarées étaient des heures effectuées. L'interprétation de la CNCCFP n'est pas juste. Personne ne peut prétendre que je n'étais pas aux côtés de la candidate durant ces six mois*». En tout état de cause, la présence de ces deux structures dirigées par Monnier parmi les prestataires de services choisis par Marion Maréchal pour sa campagne n'est pas vraiment une coïncidence. [Comme Libération l'a déjà révélé](#), la désormais élue à Bruxelles a longtemps été rémunérée par L2H, avec notamment un émolument plus que confortable de 6 636 euros brut mensuels pour un poste de «directrice développement» ; mais aussi par l'IFF, qui lui a fait signer ses devis en décembre 2023 pour la campagne 2024.

4 000 euros pour la rédaction de deux discours

Autres salaires tout à fait avantageux : ceux d'Agnès Marion, très proche de Marion Maréchal, ancienne conseillère régionale RN, catapultée cheffe de cabinet pour un salaire horaire de près de 50 euros de l'heure. Elle a ainsi facturé près de 40 000 euros, notamment pour des «relations presse», en bonne partie inexistantes. Même salaire, même somme pour Nathalie Caternet, aussi très proche de Maréchal et Monnier, directrice administrative de l'Issep...

Autre prestataire proche de l'école : [Jean-David Cattin](#), ancien identitaire suisse, pro-«remigration», enseignant à l'Issep, a facturé via sa structure d'informatique, les Messagers, pour plus de 42 000 euros à la campagne. Une somme largement supérieure à celle touchée par Sabrina Medjebeur, intervenante régulière sur CNews, laquelle a été payée 750 euros pour une «intervention forfaitaire en maquillage, coiffure et conseil en style vestimentaire». Ou Yves-Marie Adeline, royaliste, membre de l'Issep lui aussi, payé 4 000 euros, dont deux fois 1 000, pour la rédaction de deux discours.

On notera encore les 400 000 euros payés à une société de communication et de publipostage, Selfcontact, là encore choisie par Monnier, chargée d'envois de SMS et d'appels téléphoniques avec message préenregistré avec la voix de Marion Maréchal. Une prestation dont la réalité est difficile à apprécier : selon des clichés consultés par *Libération*, pendant la campagne européenne, Reconquête a gardé pendant des semaines à son siège des caisses entières de lettres renvoyées à l'expéditeur, car livrées à de mauvaises adresses...

«Tous à côté en première classe»

Le train de vie des cadres de la campagne a été lui aussi largement dispendieux : selon des échanges de SMS consultés par *Libération*, un membre de la campagne s'étonne un jour des demandes de dernières minutes de l'équipe de Marion Maréchal pour les logements et les déplacements. *«Ils n'hésitent pas à réclamer des places en première classe, pour être tous à côté et faire des "bureaux de campagne roulants", ces demandes dans tous les sens vont faire exploser les coûts»*. Cette petite main évoque ainsi la réservation de la plus grande suite de l'hôtel Radisson de Bruxelles (52 m²), demandée le jour même par Marion Maréchal, pour 414 euros (après réduction), mais annulée vingt minutes avant la date limite... Apparaît aussi dans le compte de campagne de la candidate son déplacement sur l'île de la Réunion, du 24 au 27 janvier 2024. Total : 35 000 euros pour les seuls billets d'avion. Quatre personnes voyageront cette fois-là en *business class*, Marion Maréchal, Agnès Marion, mais aussi Nicolas Bay, quatrième de la liste, accompagné de son assistante parlementaire. Dans des sièges à 5 500 euros par personne.

Fin juin, selon un autre échange consulté par *Libération*, alors que Reconquête a coupé le robinet, le trésorier de la campagne envoie une requête au parti d'extrême droite pour réclamer d'ultimes paiements : entre autres, 27 360 euros pour la société L2H de Thibaut Monnier, 25 200 euros pour l'IFF de Thibaut Monnier, 10 000 euros de notes de frais pour Thibaut Monnier, la même somme toute ronde pour Agnès Marion, là encore en notes de frais, le double pour son cabinet de conseils, 14 100 euros pour Jean-David Cattin, 25 000 euros pour de mystérieux sondages commandés par Guillaume Peltier, deuxième de la liste. Selon une source à Reconquête, la manœuvre était destinée à liquider ce qu'il restait à prendre dans les comptes en argent public.

[Cet article est paru dans Libération \(site web\)](#)

